

**CONSEIL MUNICIPAL DE MAULE****DELIBERATION N°2026-04-44**

Contribution à l'AFIPE, centre de formation des apprentis

Année 2026

L'an deux mille vingt-six, le 13 avril 2026 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 24 mars 2026, s'est réuni, salle du Conseil de la Mairie de Maule, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier LEPRETRE, Maire.

La liste des délibérations a été affichée en mairie et publiée sur le site de la mairie.

PRESENTS : Olivier LEPRETRE, Sidonie JOUBLIN-KARM, Denis COURTOT, Sylvie BIGAY, Samuel COLLIN, Amina DEMBRI, Nicolas BOURGET, Caroline QUINET, Benjamin GOHET, Aude GUERITEAU, Philippe CHOLET, Emma PAYOM, Miary RAMENASON, Elise GUERET MAGNE, Thomas LECOT, Emile FIALIP, Alexandre MORIN, Sandrine BODIN-LEBOUCHER, Gahis DELAUNAY, Hélène CHARLET, Thomas DAVERDIN, Claire BENAZECH, Fabien LORGET, Virginie PRET, Virgine BONIN.

REPRESENTÉS :

Faustine URBAIN par Sidonie KARM

Mélanie RAULT par Sylvie BIGAY

Vincent LAVISSE par Virginie PRET

ABSENT : Aline READ**MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

En exercice : 29

Représentés : 3

Absents : 1

Votants : 28

Présents : 25

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Emma PAYOM est désignée secrétaire de séance

VU la loi N°82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

VU la loi d'orientation N°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT qu'il convient de contribuer financièrement à la formation des apprentis au titre de l'année scolaire 2025/2026 ;

CONSIDERANT que cette contribution s'élève à 65 € ;

ENTENDU l'exposé d'Olivier LEPRETRE, Maire ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

Envoyé en préfecture le 16/04/2026

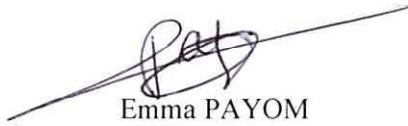
Reçu en préfecture le 16/04/2026

Publié le :

ID : 078-217803808-20260413-20260444-DE

1/ **DECIDE** de verser une contribution de 65 € à la MFR, au titre de l'année 2026 ;

2/ **DIT** que les crédits seront inscrits au budget communal 2026, chapitre 65.



Emma PAYOM

La secrétaire de séance



Olivier LEPRETRE

Le Maire